

# Conseil Municipal

Le lundi 5 septembre 2016, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur FOUCHET Pierre, Maire.

**Présents** : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

**Absente excusée** : Mme CHARPENTIER Céline.

**Absentes excusées avant délégué pouvoir** : Mme BARDY Marie-Christine (*ayant délégué pouvoir à M. NOUAT Christian*), Mme FONTAINE Dorothée (*ayant délégué pouvoir à M. FERRIERE Laurent*)

**Secrétaire de séance** : Mme JACQUET Stéphanie.

---

*Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.*

---

**TRAVAUX RESTAURANT SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE** : le Maire indique au Conseil Municipal que les travaux ont débuté le 8 août et se poursuivent sans problème. Une visite rapide a d'ailleurs eu lieu avant le début de la réunion. Le Conseil Municipal prend connaissance des devis reçus pour l'acquisition de matériel de cuisine nécessaire. L'offre la moins onéreuse est retenue.

**MODIFICATION DES STATUTS DU SDE 18** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification des statuts du SDE 18 proposée afin de permettre l'intégration de la communauté de Communes Berry Grand Sud.

**TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC PLATEAU SPORTIF** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis proposé par le Syndicat d'Energie du Cher (SDE 18) pour la dépose du réseau d'éclairage public du plateau sportif derrière la mairie pour permettre les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire et accueil périscolaire. Ce devis se monte à 823,30 € HT et est pris en charge à 50 % par le SDE 18.

**DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE AU HAMEAU LES THEBAULTS** : le Maire donne connaissance de la demande d'un administré en vue d'acquérir une petite parcelle communale devant chez lui au hameau « Les Thébaults ». Le Conseil Municipal souhaite obtenir plus d'informations quant aux servitudes éventuelles et modalités pratiques de ce projet de vente.

**VENTE DE MATERIEL DE CUISINE** : l'ancien matériel réformé de la cantine scolaire pourra être vendu aux personnes intéressées et au plus offrant. Une enveloppe contenant l'offre devra être déposée en mairie avant le 30 septembre. Une information sera apposée sur les panneaux municipaux.

**CONVENTION FREE MOBILE** : le Maire rappelle les différentes étapes ayant conduit à une nouvelle proposition de convention pour la mise en place d'antennes de téléphonie mobile sur le château d'eau pour l'opérateur Free. Le Conseil Municipal accepte les conditions du projet de convention et autorise le maire à signer toutes les pièces utiles.

**TERRITOIRES A ENERGIES POSITIVES** : le Conseil Municipal est informé que la Communauté de Communes en Terres Vives a signé une convention visant à financer par un fonds l'ensemble des projets innovants concernant 4 principaux axes : la réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public ; la diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports ; la production d'énergies renouvelables locales ; préservation de la biodiversité, protection des paysages et promotion d'un urbanisme durable. Le Conseil Municipal accepte le projet de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et la convention signée entre le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et des relations Internationales sur le Climat et la Communauté de Communes en Terres Vives et décide :

- d'inscrire la commune de MENETOU-SALON à l'appel à projet « territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), dont est lauréate la Communauté de Communes en Terres Vives.
- d'approuver le projet d'avenant à la convention du 6 juillet 2016 passée entre la CCTV et le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dans le cadre de la mise en œuvre de l'appui financier au projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte.

**COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES** : l'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse indique que la rentrée scolaire s'est bien déroulée avec cette année 4 nouveaux enseignants. De nouvelles activités seront proposées durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour les petits et les grands. Les repas sont servis dans la salle du caveau et l'accueil périscolaire est transféré dans une classe de primaire pour les plus grands et dans la salle laissée libre à l'école maternelle pour les plus petits. Cette réorganisation a perturbé quelque peu les services et le suivi scolaire a momentanément été suspendu. Les tickets de cantine sont vendus en régie de même que ceux de la garderie pour laquelle un tarif à la demi-heure a été instauré. Les parents seront contraints de réserver les repas de leur(s) enfant(s) une semaine à l'avance à l'aide d'un imprimé qui leur sera remis. Les tickets de cantine seront joints à cette réservation.

L'adjointe chargée des finances donne connaissance à l'assemblée des propositions de prêts faites par le Crédit Agricole en vue du financement des travaux de construction du restaurant scolaire et accueil périscolaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions et décide de souscrire : un prêt principal et deux prêts à court terme (l'un sur un an et le second sur 2 ans).

L'adjoint chargé de l'environnement et des espaces verts informe les élus que des petits panneaux « commune sans pesticide » vont être apposés prochainement sous ceux d'entrée d'agglomération, dans le cadre du plan de gestion différenciée. Il indique également que cette année aucun pesticide n'a été utile pour l'entretien des espaces verts. Par ailleurs il propose de faire broyer le pré communal de l'Echaudement.

L'adjointe chargée des animations donne le bilan des dépenses constatées pour les festivités du 14 juillet. Une rencontre avec les nouveaux arrivants est prévue le vendredi 16 septembre prochain dans la salle du caveau et des invitations ont d'ores et déjà été envoyées. Le Trail en Terres Vives aura lieu le samedi 13 mai 2017.

L'adjoint chargé de la voirie informe l'assemblée que les travaux de voirie vont débiter la semaine prochaine et commencer par la réfection de la cavité en bordure de route au hameau de Derrière la Forêt, puis la matérialisation d'un emplacement pour les personnes à mobilité réduite sur le parking à proximité du Château, puis la reprise du réseau d'eaux pluviales route de Bourges face au magasin GammVert.

**TRANSPORT SCOLAIRE** : Le Maire indique au Conseil Municipal qu'après avoir écarté le projet de location ou d'achat de véhicule avec la conduite de ce dernier par un employé municipal en vue d'assurer le transport des enfants scolarisés à Menetou-Salon, après la classe, pour des raisons de régularités, il a pris contact avec le Service des transports du Conseil Départemental du Cher et le transport est bien assuré depuis la rentrée scolaire. La Commune supportera les frais inhérents à cette prestation pour laquelle 17 enfants sont inscrits à ce jour.

**OPERATION PLANTONS LE DECOR DU PAYS DE BOURGES** : le Maire donne connaissance du devis proposé par le Pays de Bourges pour les plantations diverses envisagées sur le terrain communal du Prieuré. Le Conseil Municipal accepte ce devis.

**SIEMLEFA 18** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le retrait de la commune de GRACAY du Syndicat Intercommunal d'Etudes des Moyens de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques du Cher (SIEMLEFA 18).

**STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN TERRES VIVES** : après avoir pris bonne note que le Conseil Communautaire, dans sa séance du 28 juillet avait rédigé et reclassé les compétences en concordance avec la rédaction issue de la loi NOTRe et intégré les nouvelles compétences obligatoires transférées par la loi, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les statuts de la Communauté de Communes en Terres Vives qui prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**INFORMATIONS DIVERSES** : le Conseil Municipal accepte d'établir une convention d'affiliation au CRCESU pour permettre à certains parents de régler l'accueil périscolaire avec des Chèques Emploi Service Universel.

Les travaux de rénovation des vestiaires du stade municipal ont été réalisés à la grande satisfaction des joueurs et des membres de l'association de football.

Le Maire rencontrera les dirigeants d'une société ayant demandé l'usage de parcelles abandonnées en vue de la mise en place de panneaux photovoltaïques. Le pré de l'Echaudement est pressenti.

La Société SOLATERRA a informé récemment le Maire que les études devant mener au projet de parc éolien suivaient leur cours.

Informations Communauté de Communes en Terres Vives : le nom retenu pour la nouvelle Communauté de Communes qui sera en place le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est : «Terres du Haut Berry ». Le projet de passage des communes à la fibre optique est en cours. Concernant le CIAS, la distribution de la banque alimentaire se fera dans un nouveau local route de Saint Palais. Une réunion sera prévue le 21 septembre pour l'organisation de la randonnée des Terres Vives qui partira de Pigny le 9 octobre prochain. En novembre se déroulera la semaine de récupération des déchets avec l'aide des Ecoles et des citoyens.

**CHEMIN RURAL DES AUGERATS** : Le Conseil Municipal est informé qu'un administré a demandé l'acquisition une partie du chemin rural des Augerats, en partie haute sur une longueur d'environ 120 mètres. Ce dernier devra donc faire parvenir une offre pour cette éventuelle acquisition et les modalités de vente seront étudiées.

A 22 h 00, Mme Patricia CROS quitte l'assemblée et sort de la salle de réunion.

**VENTE DU PRESBYTERE** : le Maire indique qu'il a reçu dernièrement M. et Mme CROS, intéressés par l'acquisition du Presbytère pour un projet personnel. Le Conseil Municipal souhaite que ces derniers fassent une offre et présentent le projet envisagé lors d'une prochaine réunion.

Après ces débats, à 22 h 15 Mme CROS Patricia rejoint l'assemblée et le Maire clôt la séance.

***Séance levée à 23 h 00.***